

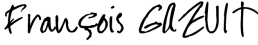
PARTICIPATIONS DISTRIBUTION ET SERVICES (PDS)
Société en nom collectif au capital de 3 506 328 €
Siège social : ZAC Port d'Ivry- 9 rue des Bateaux Lavois – 94200 Ivry-sur-Seine
692 008 493 R.C.S. CRETEIL

Exercice clos le 31 décembre 2022

- **EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2023 - APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT**
- **BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE**

COPIES CERTIFIEES CONFORMES

François GAZUIT représentant ETABLISSEMENTS DARTY ET FILS, Gérante

DocuSigned by:

865CC29B11B647C...

* **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Compte de résultat

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	450 615		450 615	303 056
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	450 615		450 615	303 056
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 716	2 478
Autres produits			2	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			454 333	305 534
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			14 195	9 576
Impôts, taxes et versements assimilés			8 502	5 412
Salaires et traitements			295 972	203 039
Charges sociales			146 059	96 961
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			10	2
CHARGES D'EXPLOITATION			464 738	314 990
RESULTAT D'EXPLOITATION			-10 405	-9 455
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				424 567
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				424 567
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			7 288	26 324
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			7 288	26 324
RESULTAT FINANCIER			-7 288	398 243
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-17 693	388 788

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	455	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	455	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-455	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 570	
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	454 333	730 102
TOTAL DES CHARGES	475 051	341 314
BENEFICE OU PERTE	-20 718	388 788

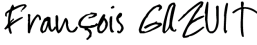
PARTICIPATIONS DISTRIBUTION ET SERVICES (PDS)
Société en nom collectif au capital de 3 506 328 €
Siège social : ZAC Port d'Ivry- 9 rue des Bateaux Lavois – 94200 Ivry-sur-Seine
692 008 493 R.C.S. CRETEIL

Exercice clos le 31 décembre 2022

- **EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2023 - APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT**
- **BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE**

COPIES CERTIFIEES CONFORMES

François GAZUIT représentant ETABLISSEMENTS DARTY ET FILS, Gérante

DocuSigned by:

865CC29B11B647C...

* **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Les règles de présentation et d'évaluation des comptes sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les annexes aux comptes annuels sont établies conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général, règlement ANC n° 2014-03, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Rien de particulier à signaler.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat (ou le coût d'apport).
Les titres de participation correspondent à 7 860 €.

A la clôture de l'exercice, la valeur nette des titres est comparée à leur valeur d'utilité diminuée de la dette financière nette de l'entreprise. Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritères tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs, de l'actif ré-estimé, de la quote-part de capitaux propres consolidés ou réévalués et d'autres méthodes, en tant que besoin. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette, une dépréciation est comptabilisée.

CREANCES ET DETTES

Créances/Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Créances/Dettes en devises étrangères

Néant.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond aux facturations des prestations de services rendues par la société PARTICIPATIONS DISTRIBUTION SERVICES à la société FNAC DARTY DISTRIBUTION ET SERVICES.

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Ce poste comprend principalement :

- Frais de déplacement, frais de mission et réception.
- Honoraires.

RESULTAT FINANCIER

Les charges de 7 288 € sont constituées essentiellement de la rémunération du compte courant de trésorerie de FNAC DARTY PARTICIPATIONS & SERVICES SA.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les montants portés au compte de résultat exceptionnel concernent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, et les éléments exceptionnels par leur nature ou leur montant concernant les activités habituelles.

ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET MEDAILLES DU TRAVAIL

L'engagement relatif aux indemnités de départ à la retraite est calculé annuellement par un actuair indépendant en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Pour l'exercice 2022 les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Age de départ à la retraite : 62 à 64 ans
Evolution des salaires : 1.75 %
Taux d'actualisation : 3,80 %
Taux de rendement attendu sur actifs : 3,80 %

Sur ces bases, le montant des engagements d'indemnités de départ à la retraite s'élève à 157 K€ au 31 décembre 2022.

INTEGRATION FISCALE

La société Participations Distribution Services a donné son accord, en date du 25 mars 2018, pour entrer dans l'intégration fiscale formée par Fnac Darty SA à compter du 1er janvier 2018.

Modalités de répartition de l'impôt :

- Au terme de la convention prenant effet au 1er janvier 2013, FNAC DARTY SA est désormais redevable de l'impôt sur les sociétés, la contribution sociale et la contribution exceptionnelle dues par le groupe intégré et des obligations fiscales afférentes qui pèsent sur le Groupe,
- la société, PARTICIPATIONS DISTRIBUTION SERVICES supporte une charge d'impôt sur les sociétés, de contribution sociale et de contribution exceptionnelle calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale.

Les économies d'impôt ou charges d'impôt réalisées par le Groupe en raison de l'intégration sont appréhendées par FNAC DARTY SA de la façon suivante :

- celles imputables aux déficits de FNAC DARTY SA ou de la société PARTICIPATIONS DISTRIBUTION SERVICES sont conservées par FNAC DARTY SA.
- FNAC DARTY SA se substitue à PARTICIPATIONS DISTRIBUTIONS SERVICES pour les crédits d'impôts que PARTICIPATIONS DISTRUBTIONS SERVICES aurait été en droit d'imputer sur le montant de l'IS ou dont elle aurait pu obtenir le remboursement si elle n'avait pas été membre, pour, le cas échéant la contribution sociale et la contribution exceptionnelle. Il sera remboursé à PARTICIPATIONS DISTRIBUTIONS SERVICES l'éventuelle fraction excédant le montant de cette contribution.
- FNAC DARTY SA supportera à l'égard du Trésor les conséquences des redressements portant sur l'IS, la contribution sociale et la contribution exceptionnelle de PARTICIPATIONS DISTRIBUTION SERVICES au titre d'un exercice intégré, et les conséquences financières feront l'objet d'une refacturation à PARTICIPATIONS DISTRIBUTION SERVICES.

Au 31 décembre 2022, la situation fiscale de la société se présente comme suit :

Montant de l'impôt comptabilisé :	0 euro
Montant de la provision d'IS comptabilisé sur contrôle fiscal :	0 euro
Montant de l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire :	0 euro

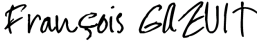
PARTICIPATIONS DISTRIBUTION ET SERVICES (PDS)
Société en nom collectif au capital de 3 506 328 €
Siège social : ZAC Port d'Ivry- 9 rue des Bateaux Lavois – 94200 Ivry-sur-Seine
692 008 493 R.C.S. CRETEIL

Exercice clos le 31 décembre 2022

- **EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2023 - APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT**
- **BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE**

COPIES CERTIFIEES CONFORMES

François GAZUIT représentant ETABLISSEMENTS DARTY ET FILS, Gérante

DocuSigned by:

865CC29B11B647C...

* **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**PARTICIPATIONS DISTRIBUTION
SERVICE**

**9 Rue Des Bateaux Lavois
94200 IVRY-SUR-SEINE**

Comptes au 31/12/2022



- SOMMAIRE -

Page de garde

COMPTES ANNUELS

Bilan

Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5

Compte de résultat

Compte de résultat	7
Compte de résultat	8

ANNEXES

Règles et méthodes comptables	10
-------------------------------	----

Informations sur le bilan et le compte de résultat

Autres informations significatives	14
Immobilisations	16
Créances et dettes	17
Eléments sur les postes des entreprises liées	18
Charges à payer	19
Composition du capital social	20
Variation des capitaux propres	21
Charges et produits exceptionnels	22
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	23

Engagements financiers, autres informations

Engagements hors bilan	25
Effectifs moyens	26

COMPTES ANNUELS

Bilan

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	7 860		7 860	7 860
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	7 860		7 860	7 860
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	40 870		40 870	41 173
Autres créances	1 098		1 098	1 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	41 968		41 968	42 173
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	49 828		49 828	50 032

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 3 506 328)	3 506 328	3 506 328
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	19 315	19 315
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	228 674	228 674
Report à nouveau	-4 749 991	-5 138 779
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-20 718	388 788
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-1 016 392	-995 674
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 256	7 207
Dettes fiscales et sociales	190 134	155 040
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	867 829	883 459
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 066 219	1 045 706
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	49 828	50 032

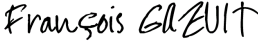
PARTICIPATIONS DISTRIBUTION ET SERVICES (PDS)
Société en nom collectif au capital de 3 506 328 €
Siège social : ZAC Port d'Ivry- 9 rue des Bateaux Lavois – 94200 Ivry-sur-Seine
692 008 493 R.C.S. CRETEIL

Exercice clos le 31 décembre 2022

- **EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2023 - APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT**
- **BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE**

COPIES CERTIFIEES CONFORMES

François GAZUIT représentant ETABLISSEMENTS DARTY ET FILS, Gérante

DocuSigned by:

865CC29B11B647C...

* **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

PARTICIPATIONS DISTRIBUTION ET SERVICES (PDS)
Société en nom collectif au capital de 3 506 328 €
Siège social : ZAC Port d'Ivry- 9 rue des Bateaux Lavois – 94200 Ivry-sur-Seine
692 008 493 R.C.S. CRETEIL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JUIN 2023**

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 faisant apparaître une perte de (20 718,02) € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et dans les rapports susvisés, et donne quitus au Gérant pour l'exercice 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate qu'il n'a pas été réalisé de dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice se traduisant par une perte de (20 718,02) € au compte « Report à nouveau » qui, compte tenu de son solde antérieur de (4 749 990,60) € sera porté à (4 770 708,62) €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

PARTICIPATIONS DISTRIBUTION ET SERVICES S.N.C.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

PARTICIPATIONS DISTRIBUTION ET SERVICES S.N.C.

ZAC Port d'Ivry - 9, rue des Bateaux-Lavoirs - 94200 Ivry-sur-Seine

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

PARTICIPATIONS DISTRIBUTION ET SERVICES S.N.C.

ZAC Port d'Ivry - 9, rue des Bateaux-Lavois - 94200 Ivry-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Associé unique de la société PARTICIPATIONS DISTRIBUTION ET SERVICES S.N.C.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PARTICIPATIONS DISTRIBUTION ET SERVICES S.N.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes



auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 mai 2023

KPMG S.A.



Eric Ropert

Associé